



**Organisation Catholique  
pour le Développement  
et la Solidarité**

**-OCADES CARITAS BURKINA-**

**Conférence Episcopale du Burkina Faso  
Commission Episcopale de Pastorale Sociale**

**Secretariat Exécutif Diocésain de Tenkodogo**

**BP: 18 Tenkodogo (Burkina Faso)**

**Cel. : (00226) 61 87 61 28**

**Email: [secretariat@ocadescaritastenkodogo.org](mailto:secretariat@ocadescaritastenkodogo.org)**

**Site web: [www.ocadesburkina.org](http://www.ocadesburkina.org)**

**Facebook: OCADES-Tenkodogo**

**Association reconnue d'utilité publique par décret N°2013-256/PRES/PM/MATS/MEF du 11 avril 2013 IFU : N° 00119862V CNSS 217730N**

## **APPEL D'OFFRE POUR L'ACQUISITION DE DENREES ALIMENTAIRES AU PROFIT DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES ISSUES DE 300 MENAGES (70% PDI ET 30% HOTES) DANS LA COMMUNE DE KOUPELA ET DE 300 AUTRES MENAGES (70% PDI ET 30% HOTES) DANS LA COMMUNE DE OUARGAYE, BENEFICIAIRES DU PROJET " EA 13/2025 ", REGION DU NAKAMBE, BURKINA FASO.**

L'OCADES Caritas Burkina, avec l'appui de Caritas Internationalis et de ses partenaires, met en œuvre le projet d'urgence alimentaire, nutritionnelle et de relèvement précoce au profit des ménages vulnérables (PDI et des ménages issus de la communauté hôtes) des communes de Koupéla et de Ouargaye au Burkina Faso dénommé EA 13/2025.

A la faveur de la mise en œuvre de ce projet, l'OCADES Caritas Tenkodogo lance un avis d'appel d'offres pour le recrutement d'un fournisseur ou d'une entreprise locale pour l'acquisition de denrées alimentaires, le conditionnement dans des emballages adéquat et la livraison dans la commune de Ouargaye (province du Koulpélogo, région du Nakambé).

### **I- OBJECTIF**

Cet appel d'offres vise à fournir les informations permettant aux fournisseurs ou aux entreprises de formaliser leurs offres pour l'acquisition de denrée alimentaires, le conditionnement dans des emballages et la livraison dans la commune ci-dessus citée.

### **II- INFORMATIONS SUR L'APPEL D'OFFRES**

Cet appel offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises locales répondant aux normes législatives nationales en vigueur sans restriction.

#### **a- Répartition en lots et lieu de livraison**

Cet appel d'offres est composition du lot et les lieux de livraison se présentent comme suit:

| <div style="text-align: center;"> <b>Denrée</b><br/> <b>Lieu de Livraison</b> </div> | Riz conditionné en sac de 50 kg | Maïs Blanc Conditionné en sac de 50 kg | Haricot Conditionné en sac de 25 kg | Huile conditionnée en bidon de 5 litres | Sel conditionné en sachet de 1 kg |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|
|                                                                                      | Quantité 45.000kg soit 4.5 T    | Quantité 45.000kg soit 4.5 T           | Quantité 22.500kg soit 2.25 T       | Quantité 4.500 litres                   | Quantité 900 kg soit 0.9T         |
| Ouargaye                                                                             | 300                             | 300                                    | 300                                 | 300                                     | 300                               |

#### b- Spécifications techniques des denrées alimentaires

Les denrées alimentaires doivent présenter les spécifications suivantes :

| N° | Désignation   | Variété/Caractéristique         | Quantité |
|----|---------------|---------------------------------|----------|
| 1  | Riz           | Riz local TS2 et riz Long grain | 50 kg    |
| 2  | Maïs          | Blanc/Jaune                     | 50 kg    |
| 3  | Haricot/Niébé | Kom calé (Blanc)                | 25 kg    |
| 4  | Huile         | Savor SN CITEC ou Dinor         | 5 litres |
| 5  | Sel           | Granulé iodé                    | 1 kg     |

#### c- Emballage

Les denrées alimentaires seront livrées dans un emballage adéquat, garantissant une protection suffisante contre les avaries et dommages pouvant survenir pendant le transport vers le lieu de livraison et en cours des opérations de manutention sur l'aire de stockage.

**NB : en raison de la législation en vigueur, l'utilisation de sachets plastiques non bio dégradables est proscrite**

#### d) Délai de livraison :

Les denrées alimentaires doivent parvenir au lieu de livraison indiqué ci-dessus dans un délai de 2 semaines. L'adjudicateur doit commencer les livraisons dans le délai fixé par l'OCADES Caritas Tenkodogo prescrivant le commencement de l'exécution des prestations.

### III- PROFIL DU PRESTATAIRE

Pour être éligible dans le cadre de la présente offre, l'entreprise doit être :

- en règle vis à vis de la législation nationale;
- disposer de ressources nécessaires pour la prestation;
- capable d'assurer les transports de ses matériels dans les zones indiquées.

### IV- SOUMISSION DE CANDIDATURE

#### 1- Conditions de candidature

Les titulaires devront livrer les denrées alimentaires objet du présent marché dans les lieux indiqués et selon le calendrier préétabli. Une notification de livraison est automatiquement transmise par le titulaire par e-mail ou par version physique, **sept jours** à l'avance, pour informer le destinataire de la date et l'heure de la livraison. Chaque livraison devra être accompagnée d'un état dressé par le titulaire (bon de livraison) indiquant notamment :

- La date de livraison ;
- La référence au marché ;
- L'identification du titulaire ;
- L'identification des denrées alimentaires (numéro de l'article, désignation et caractéristiques, quantité livrée...) ;
- La répartition des denrées par colis., chaque colis doit porter de façon apparente le numéro d'ordre tel qu'il figure sur le bon de livraison et renfermer la liste de colisage donnant l'inventaire de son contenu.

La livraison des denrées est constatée par la signature par l'agent réceptionnaire d'un double du bon de livraison.

Les frais d'expédition dans les lieux de livraison sont à la charge de l'adjudicateur. Tous les frais qui résultent de la détérioration des denrées imputable à un défaut d'emballage, aux conditions de transport, de déchargement ou de livraison sont également à la charge de l'adjudicateur du marché. Le déchargement des colis à la livraison sera fait par les moyens et aux frais de l'adjudicateur. Les dimensions et le poids des colis tiendront compte du descriptif mentionné à la partie.

## 2- Composition du dossier de candidature

Les entreprises intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

### a) Dossier Administratif

- Offre technique;
- Des documents attestant de la légalité de l'institution (IFU, RCCM ASF A jour);
- Demande de candidature adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif Diocésain de l'OCADES Caritas Tenkodogo;
- Deux expériences similaires pertinentes

### b) Offre financière

L'offre financière doit être en F. CFA et comprend une proposition financière détaillée : quantité, coût unitaire, coût total par article.

**NB : Les désignations/spécifications des articles dans les termes de références doivent être OBLIGATOIREMENT respectées. Le soumissionnaire est tenu de les accepter en présentant une offre**

## V- Depot des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures devront être obligatoirement déposés sous la forme de dossier physique comportant trois exemplaires dont un original et deux copies dûment signés, scellés et avec la mention «APPEL D'OFFRE N°2025/001/SED/ OCADES Caritas Tenkodogo» POUR L'ACQUISITION DE DENREES ALIMENTAIRES AU PROFIT DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES ISSUES DE 300 MENAGES (70% PDI ET 30% HOTES) MENAGES BENEFICIAIRES DU PROJET " EA 13/2025 " DANS LA COMMUNE DE OUARGAYE, REGION DU NAKAMBE DU BURKINA.» avec la mention A n'ouvrir que lors d'une séance de dépouillement au Secrétariat Exécutif Diocésain de Tenkodogo : BP 18-70000 Tenkodogo. Tel (226) 61 87 61 28, au plus tard le 05 Décembre 2025.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, l'OCADES Caritas Burkina décline toute responsabilité quant à la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les soumissionnaires intéressés peuvent récupérer les TDR complets correspondants, au Secrétariat Exécutif Diocésain de l'OCADES Caritas Burkina à Tenkodogo (lieu de dépôt des candidatures).

Tenkodogo le 24 novembre 2025

Le Secrétaire Exécutif Diocésain



Abbé D. Lucien GALBANI